

## CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 30 octobre 2007, à 18h00, à la salle de l'Hôtel de Ville de Thurso.

**SONT PRÉSENTS :**

- M. Raymond Ménard
- M<sup>me</sup> Réjeanne Pilote
- M<sup>me</sup> Lucie Lalonde
- M<sup>me</sup> Jane Carson-Fex
- M. Damien Raby
- M. Murray Dunnigan
- M<sup>me</sup> Sylvie Noël
- M. Adéodat Bernard
- M<sup>me</sup> Diane Bernard
- M. Alain Gagnon
- M. Marc Deschatelets
- M. Serge Bruneau
- M. Jocelyn Moisan
- M<sup>me</sup> Louise Spencer
- M. Pierre Munn

**ABSENCES :** M<sup>me</sup> Danièle Desprès

M<sup>me</sup> Denise Lalande agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Cinq personnes sont présentes dans l'assistance.

---

### 1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte, il est 18 heures.

### 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CA-278-2007** Il est proposé par Pierre Munn, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivis
  - 3.1. Adoption du procès-verbal
    - 3.1.1. Séance ordinaire du 25 septembre 2007
  - 3.2. Suivis au procès-verbal
4. Dossiers majeurs
  - 4.1. Entente de gestion et d'imputabilité 2007-2008
  - 4.2. Spécification à la priorité 8 de la planification stratégique 2005-2010
  - 4.3. Rapports financiers en période 6
- 5- Affaires courantes
  - 5.1. Amendement au règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire
  - 5.2. Loi 33 : mécanismes de gestion de l'accès aux services spécialisés
  - 5.3. Nomination d'un membre au conseil d'administration
  - 5.4. Suivis – projets de construction
- 6- Affaires diverses
  - 6.1. Adoption du formulaire de demande de privilèges au CMDP
  - 6.2. Souper de Noël du conseil d'administration

- 7- Correspondance
  - 7.1. Lettre de l'Agence – budget de fonctionnement 2007-2008
  - 7.2. Lettre de reconnaissance d'une usagère
- 8- Information
  - 8.1. Rapport du président
  - 8.2. Rapport de la directrice générale
  - 8.3. Données C Difficile et SARM en période 4 et 5 et suivi des isolations en P.6
- 9- Parole au public
- 10- Dépôt de documents
  - 10.1. Coupures de presse
  - 10.2. Synergie – AQESSS – octobre 2007
  - 10.3. La Tête à Papineau – septembre 2007
  - 10.4. Rapport annuel de gestion 2006-2007
  - 10.5. Compte rendu du Lac-à-l'épaulé tenue le 29 septembre 2007
- 11- Date, heure et lieu de la prochaine séance ordinaire
  - 11.1. Séance régulière du 11 décembre 2007
- 12- Levée de l'assemblée

### **3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVIS**

#### **3.1. Adoption du procès-verbal**

##### **3.1.1. Séance ordinaire du 25 septembre 2007**

**CA-279-2007**

Il est proposé par Jocelyn Moisan, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2007.

#### **3.2. Suivis au procès-verbal**

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers accompagnait l'avis de convocation. Madame Pilote informe les membres qu'un état de situation sur le manque de locaux au CSSS de Papineau sera déposé au conseil d'administration, au printemps prochain.

Nous n'avons pas eu réponse de l'Agence à la lettre envoyée à Dr. Guy Morissette, PDG de l'Agence concernant le dossier de l'anesthésie.

Concernant le dossier de téléradiologie, aucun autre investissement ne sera engagé pour enregistrer les clichés antérieurs; ne seraient pas lues par les spécialistes compte tenu de la qualité du cliché. Si un radiologiste désire un cliché antérieur, il est disponible de façon conventionnelle.

Le processus d'appel d'offres devrait être enclenché cette année pour le mandat des vérificateurs. Le comité de vérification en sera saisi.

### **4- DOSSIERS MAJEURS**

#### **4.1. Entente de gestion et d'imputabilité 2007-2008**

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et services sociaux, particulièrement l'article 182.1 et suivants relatifs à la gestion et reddition de comptes ;

CONSIDÉRANT le processus régional et local concernant les ententes de gestion et la reddition de comptes de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT les discussions de la direction générale et du comité de direction avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT l'étude de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2007-2008 par les membres du conseil d'administration.

**CA-280-2007** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Pierre Munn et unanimement résolu :

QUE l'Entente de gestion et d'imputabilité pour l'année 2007-2008 entre l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et le Centre de santé et de services sociaux de Papineau soit acceptée en réitérant à l'Agence les préoccupations suivantes déjà mentionnées lors de discussions :

- (1.3.2.) La cible d'intensité des services en soutien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie sera difficilement atteignable compte tenu des ressources disponibles;
- (1.6.2.) La cible d'intensité des services pour les jeunes en difficultés sera difficilement atteignable compte tenu des ressources disponibles;
- (1.8/1.9) Les cibles pour l'urgence ne seront pas atteignables malgré tous les efforts que nous déployons et ce, compte tenu des besoins de la population;
- (1.9.14/1.9.15) Le volume de production pour certaines activités chirurgicales ne tient pas compte des difficultés majeures rencontrées pour obtenir les services d'anesthésistes en 2007-2008 et de la nécessité de maintenir les autres activités chirurgicales non incluses dans l'entente de gestion.

QUE la directrice générale soit mandatée pour signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2007-2008, considérant que l'Agence de la santé et des services sociaux considérera nos limites dans l'atteinte des résultats.

#### 4.2. Spécification à la priorité 8 de la planification stratégique 2005-2010

Considérant la recommandation du Conseil canadien d'agrément à l'effet d'inscrire la sécurité des patients à titre de priorité stratégique dans un document;

Considérant que la priorité 8 de la planification stratégique 2005-2010 est spécifique à l'amélioration de la qualité des services;

Considérant que les actions de la priorité 8 identifient bien que l'établissement doit assurer la prestation sécuritaire des services, terminologie qui découle de la Loi 113;

Considérant que la Loi 113 spécifie, entre autres, que l'établissement doit obligatoirement mettre en place un comité de gestion des risques dont le mandat principal est d'analyser les recommandations en regard des accidents et incidents qui se produisent et d'élaborer les règlements et politiques pour s'assurer de l'application de la Loi ;

Considérant les discussions concernant la priorité 8 lors du Lac-à-l'Épaule du conseil d'administration tenu le 29 septembre 2007;

**CA-281-2007** Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu :

DE MODIFIER le titre de la priorité 8 de la planification stratégique 2005-2010. La priorité 8 se lira dorénavant comme suit : L'amélioration de la qualité des services dont la gestion des risques, la sécurité des patients et la prévention et contrôle des infections ;

DE SPÉCIFIER le libellé « Assurer la prestation sécuritaire des services » de la manière suivante : Assurer la prestation sécuritaire des services en recevant, de la part du comité de vigilance, les informations à l'égard des recommandations que l'établissement doit appliquer concernant les accidents et les incidents survenus ainsi que celles relatives aux politiques adoptées au sein de l'établissement pour s'assurer que l'obligation de déclarer tout accident et incidents est bien en vigueur.

#### 4.3. Rapports financiers en période 6

CONSIDÉRANT la présentation du sommaire des données financières et opérationnelles au Fonds d'exploitation (CIFINO) en période 6 par le directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles ;

**CA-282-2007** Il est proposé par Adéodat Bernard, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu de recevoir le sommaire des données financières et opérationnelles au Fonds d'exploitation pour la période 6 se terminant le 15 septembre 2007.

### **5- AFFAIRES COURANTES**

#### 5.1. Amendement au règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire

CONSIDÉRANT l'article 7.2 sur la modification, l'amendement ou le remplacement du règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CSSS de Papineau qui stipule que toute modification, tout amendement ou remplacement du règlement doit être ratifié à une majorité simple des membres du CM réunis en assemblée générale;

CONSIDÉRANT l'article 7.2 sur la modification, l'amendement ou le remplacement du règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CSSS de Papineau qui stipule que toute modification, tout amendement ou remplacement du règlement doit être approuvé par le conseil d'administration de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que les modifications au règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire du CSSS de Papineau ont été présentées, discutées et adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du conseil multidisciplinaire tenue le 12 septembre 2007 en présence de 34 membres;

**CA-283-2007** Il est proposé par Louise Spencer, appuyé par Diane Bernard et unanimement résolu d'adopter les modifications au Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du Centre de santé et de services sociaux de Papineau tel que libellées.

#### 5.2. Loi 33 : mécanisme de gestion de l'accès aux services spécialisés

Les modalités d'implantation du mécanisme central de gestion de l'accès aux services spécialisés au CSSS de Papineau concerne uniquement la chirurgie. Nous devrions recevoir de l'Agence une autorisation d'effectuer plus de 250 chirurgies de la cataracte.

### 5.3. Nomination de membres au conseil d'administration

CONSIDÉRANT la démission de madame Mylène Ménard en date du 24 septembre 2007 ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit combler la vacance par résolution dans les 120 jours suivant la démission ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Madame Nathalie Lambert à siéger au conseil d'administration du CSSS de Papineau ;

**CA-284-2007**

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'accepter la candidature de Madame Nathalie Lambert pour siéger au conseil d'administration du CSSS de Papineau.

### 5.4. Suivis – projets de construction

Hôpital de Papineau : Le comité de construction se rencontre le 6 novembre prochain et sera saisi de l'évolution des travaux à l'hôpital de Papineau.

CLSC-CHSLD de la Petite-Nation : Les appels d'offres ont été lancés. L'ouverture des soumissions s'effectuera le 9 novembre 2007. Les membres seront avisés de l'entrepreneur retenu.

## **6- AFFAIRES DIVERSES**

### 6.1. Adoption du formulaire de demande de privilèges au CMDP

Considérant que la Loi sur les services de santé et de services sociaux ne précise pas la notion de charge de travail d'un membre actif ou associé dans ses articles ;

Considérant qu'il en revient au Règlement du CMDP de le préciser et que cet aspect n'est pas défini dans le Règlement présentement en vigueur ;

Considérant qu'il est essentiel d'obtenir ces indications pour planifier la main-d'œuvre des médecins, dentistes et pharmaciens et octroyer un statut et des privilèges en fonction de nos besoins;

Considérant qu'il faut également prévoir des dispositions pour les demandes de congé (sans solde, parental, pour études, pour enseignement, etc.) et s'ajuster en conséquence ;

Considérant la consultation effectuée à la réunion du 25 octobre dernier auprès des membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

Considérant la recommandation du comité exécutif du CMDP de modifier le formulaire de demande de renouvellement de statut et privilèges et celui de l'engagement aux obligations des membres du CMDP ;

**CA-285-2007**

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Diane Bernard et unanimement résolu d'accepter la recommandation de l'exécutif du CMDP de modifier les deux formulaires et d'y inclure une précision, en nombre d'heures par mois de l'intention de pratique de chaque membre et du type et de la durée du congé demandé et d'accepter les deux formulaires tel que déposés.

6.2. Souper de Noël du conseil d'administration

Les membres sont invités à participer au souper de Noël qui se tiendra le 27 novembre prochain. Le lieu et l'heure seront confirmés ultérieurement.

**7- CORRESPONDANCE**

7.1. Lettre de l'Agence – budget de fonctionnement 2007-2008

Déposé à titre d'information.

7.2. Lettre de reconnaissance d'une usagère

Déposée à titre d'information.

**8- INFORMATION**

8.1. Rapport du président

Rien de particulier à souligner.

8.2. Rapport de la directrice générale

Un document est déposé.

8.3. Données C Difficile et SARM en période 4 et 5 et suivi des isolations en P.6

Dépôt du rapport de surveillance des nouveaux cas de SARM et des diarrhées associées au Clostridium difficile pour la période 4 et 5 et suivi des isolations en période 6 au CSSS de Papineau. Aucune situation particulière à signifier au conseil d'administration.

**9- PAROLE AU PUBLIC**

Aucune personne ne prend la parole.

**10- DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1. Coupures de presse

Déposées à titre d'information.

10.2. Synergie – AQESSS – octobre 2007

Déposé à titre d'information.

10.3. La Tête à Papineau – septembre 2007

Déposé à titre d'information.

10.4. Rapport annuel de gestion 2006-2007

Déposé à titre d'information.

10.5. Compte rendu du Lac-à-l'épaule tenu le 29 septembre 2007

Déposé à titre d'information.

**11- DATE, HEURE, LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE  
ORDINAIRE**

11.1. Séance régulière du 11 décembre 2007

La prochaine rencontre se tiendra le 11 décembre 2007 au Centre administratif.

**12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CA-286-2007** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée.

---

Le président  
Monsieur Raymond Ménard

---

La secrétaire,  
Madame Réjeanne Pilote  
Directrice générale